

SICTOM RÉGION MONTLUÇONNAISE

Horaires d'accès en déchetterie

De 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h45



L'entrée en déchetterie se fait uniquement sur présentation d'une carte d'accès (26 passages par an et remise à zéro automatique au 1er janvier).



Pour obtenir votre carte d'accès : munissez-vous d'un justificatif de domicile (pour les professionnels : extrait Kbis et carte grise), puis au choix :



- Retrait direct aux bureaux du SICTOM aux horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi de 7h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
- Par courrier : Service Cartes de déchetteries, rue du Terrier - 03410 DOMERAT
- Par mail : cartes.dechetteries@sictomm.fr
- Via le formulaire sur notre site internet : www.sictomm.com



Il vous suffit de présenter votre badge sans contact devant le lecteur afin de faire ouvrir la barrière (sauf pour Chamblet à présenter au gardien).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Chamblet (déchets verts/gravats) <i>Lieu -dit «Les Correts» 03170 Chamblet</i>	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Commentry <i>route de Colombier 03600 Commentry</i>		✓	✓	✓	✓	✓
Cosne d'Allier <i>«Le Champ de l'Étang» 03430 Cosne d'Allier</i>		✓		✓		✓
Domérat * <i>ZI de Chateaugay 03100 Domérat</i>		✓	✓	✓	✓	✓
Marcillat en Combraille <i>Route de Saint Fargeol 03420 Marcillat en Combraille</i>				✓		✓
Montmarault <i>Route de Villefranche 03390 Montmarault</i>			✓		✓	✓
Prémilhat <i>ZI du Pont Vert 03410 Prémilhat</i>	✓		✓	✓	✓	✓
Vallon en Sully <i>Route de Chazemaïs «La Montgarnie» 03190 Vallon en Sully</i>		✓	✓		✓	✓
Villefranche d'Allier <i>Route de Murat 03430 Villefranche d'Allier</i>						✓

Pour les gros volumes de déchets verts et de gravats, merci de vous rendre à Chamblet pour votre dépôt.

*Les usagers (professionnels, associations, particuliers...) utilisant des fourgons, camions de - de 3T500 et camions plateau devront enregistrer leur plaque d'immatriculation pour entrer dans la déchetterie. Pour procéder à votre inscription, rendez-vous sur le site www.montlucon.horanet.com (particuliers : justificatif de domicile et carte grise / professionnels : extrait Kbis et carte grise).